

Allocution de M. Michel Landry Louanga

Président de la Cour Pénale Spéciale - RCA

**LANCEMENT DU PROJET DE L'UNION EUROPEENNE D'APPUI A LA COUR
PENALE SPECIALE (CPS) ACCOMPAGNE DE LA PREMIERE REPRESENTATION DE
LA PIECE DE THEATRE SUR LA CPS**

Alliance Française de Bangui, le 09 février 2019

Discours :

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Excellences Messieurs et mesdames les ambassadeurs, chefs de représentations et organisations internationales,

Chers collègues membres de la Cour Pénale Spéciale,

Mesdames et messieurs de la société civile,

Mesdames et messieurs des médias,

Distingués invités,

C'est avec grand plaisir, que je prononce aujourd'hui ces quelques mots au nom de la CPS, à l'occasion du lancement du projet de l'Union Européenne d'appui à la CPS, et en prélude à la représentation théâtrale que nous aurons l'occasion d'apprécier ensemble dans quelques instants.

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence cet après-midi, au nom de tous les membres de la Cour Pénale Spéciale. Il s'agit à travers cet évènement, de mettre en lumière les partenariats ô combien importants pour la CPS avec les entités internationales, mais également d'illustrer l'action de la CPS et les infractions qu'elle est habilitée à poursuivre et juger de façon pédagogique et ludique.

Notre gratitude s'adresse tout particulièrement aux différents partenaires étatiques de la Cour que sont les Pays-Bas, les Etats-Unis, la France, le Canada, le Burkina-Faso, le Togo et à présent l'Union Européenne. C'est grâce à leurs contributions, et à l'effort conjoint des Nations-Unies au travers du PNUD, la

MINUSCA, UNODC, VNU, Onu Femmes, et au soutien du gouvernement que nous sommes là. En effet, tous ces efforts et contributions mis ensemble, ont permis la mise sur pied de la CPS, et son opérationnalisation. Nous exhortons d'ailleurs tous ces partenaires à rester à nos cotés dans la bataille que nous sommes en train de mener contre l'impunité en RCA.

Nous remercions également les organisations de la société civile, ainsi que les membres du cabinet du ministre de la justice qui ont fait le déplacement pour être des nôtres aujourd'hui, par ce geste ils manifestent ainsi une nouvelle fois leur soutien à cette Cour nationale « d'exception », que nous voulons faire connaître au plus grand nombre.

La Cour Pénale Spéciale a été voulue par les Centrafricains eux-mêmes pour envoyer un message clair prônant la justice et la fin de l'impunité, après une succession d'instabilités politiques et de conflits armés ayant entraîné des violations massives des Droits de l'Homme. Nous devons saisir cette occasion rare de réellement faire de la justice, un levier en faveur d'un retour à la Paix durable en Centrafrique.

C'est pour cette raison que nous faisons la démarche de vous réunir afin d'informer, d'expliquer, de créer un dialogue et gérer les attentes, ou parfois même dissiper les inquiétudes qui entourent le fonctionnement la Cour pénale Spéciale. La Cour peut en effet être vue comme un nouveau projet pour la société centrafricaine, porteur de changement et d'évolution profonde dans la lutte contre l'impunité.

Au travers d'évènements comme celui qui nous rassemble aujourd'hui, nous espérons dialoguer et faire la part belle à la créativité et à l'inventivité culturelle et intellectuelle. La pièce théâtrale qui va vous être présentée s'inscrit dans la continuité de la grande campagne de sensibilisation qui a commencé à la fin de l'année 2017 et qui depuis ne cesse de monter en puissance au travers de plusieurs activités. Ainsi ont été organisé par exemple ;

- Une grande campagne de démultiplication des activités de sensibilisation par des OSC formées, pour informer et dialoguer avec les populations à Bangui, dans les différentes préfectures ;

- Une grande formation des journalistes nationaux de radio, presse écrite et télévision sur les questions concernant la couverture de l'actualité judiciaire ;
- Le premier concours d'éloquence en partenariat avec la Faculté des sciences juridique et politique de Bangui, après 3 mois de cours intensifs avec aux jeunes étudiants par les mentors de la Cour ;
- Et enfin du succès retentissant l'année dernière, de la tournée théâtrale de la pièce « kota da ti ngbanga » sur la CPS en provinces et bientôt dans tous les arrondissements de Bangui ;

Je profite de cette occasion pour féliciter tous les acteurs qui ont rendus la tenue de toutes ces activités possibles.

La CPS a pour mandat de poursuivre les auteurs de crimes de droit international commis depuis 2003 ; les attentes de la société et des victimes étant immenses, il est important de faire un travail de pédagogie, en toute transparence, auprès des différentes composantes qui forment le tissu de la société centrafricaine.

L'implication de tous, partout sur le terrain, dans ces étapes, est à ce jour cruciale car vous disposez, tous, chacun à votre niveau, d'informations et contacts direct avec les centrafricains, utiles au travail des magistrats et des enquêteurs.

Vous avez pu mesurer l'importance de votre rôle dans notre démarche de plaider sur la CPS, qui représente un immense espoir pour la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves perpétrés en RCA ces dernières années.

Je me réjouis donc une nouvelle fois de votre présence et vous souhaite de passer un agréable moment.

Je vous remercie pour votre attention.